

<p style="text-align: center;">Compte rendu de la réunion des Inter-collèges des Psychologues de France Vendredi 5 juillet 2013</p>
--

Présents

Inter-Collèges Région Nord-Pas-de-Calais : Claire Brzychcy, Clémence Damay

Inter-Collèges Région Lorraine: Caroline Roussat

Inter-Collèges Région Normandie / Haute Normandie : Isabelle Lachèvre, Emmanuel Garcin, Brigitte Meyer, Françoise Lepiney, Maria Bernard, Charlotte Robert

Inter-Collèges Région Ile de France : Dominique Damour, Marie Hélène Girolet, Jocelyne Hatchuel, Geneviève Madre, Marc Turpyn, Martine Vial Durand, Nathalie Zottner

Inter-Collèges de la Région Pays de Loire : Elsa Le Strat, Nadine Chapelain, Ouzna Abid

Excusés :

Inter-Collèges Région PACA

Inter-Collèges Région Franche Comté

Inter-Collèges Région Alsace

Reims : Laure Thiérion

Troyes : Claude Septier

L'objectif de cette journée de travail consistait en la poursuite de la réflexion menée lors de notre première rencontre du 22 mars 2013. Nous avons abordé ensemble le cheminement de chaque inter collèges et débattu sur les transformations et problèmes suscités par les réformes hospitalières. Quatre grands thèmes ont été discutés dans la matinée:

- ▶ L'expérimentation sur la structuration institutionnelle des psychologues,
- ▶ L'évaluation
- ▶ Les compétences
- ▶ La hiérarchisation

Dans un deuxième temps, le projet d'une journée nationale des inter-collèges a été abordé.

Nous profitons de ce compte rendu pour souhaiter la bienvenue à l'Inter-Collèges « Pays de Loire » qui nous a rejoint pour la première fois. Nous signalons par ailleurs que Laure Thiérion de Reims et Claude Septier de Troyes sont en contact en vue d'une éventuelle réflexion au niveau de la région Champagne-Ardenne.

A propos des Inter collèges

Notons d'emblée les différences fécondes des Inter-Collèges liées principalement à leur histoire et ses conséquences en terme d'organisation et de positionnement.

A l'occasion du tour de table, des retours des collèges concernant notre dernière réunion font état d'un accueil favorable quant aux valeurs défendues. La notion d'Inter-Collèges reste néanmoins

lointaine pour un certain nombre de collègues. Cependant nous constatons le renforcement des liens entre collègues et Inter-Collèges. Il apparaît nettement au cours de la discussion une position consensuelle qui consisterait à soutenir la légitimation des collègues au regard de l'administration.

La question de l'expérimentation

La proposition faite par la DGOS concernant l'expérimentation d'une structuration institutionnelle des psychologues s'avère une préoccupation majeure. Ses conséquences cliniques font l'objet de toute notre attention. La loi HPST qui consacre l'absence des psychologues dans sa formulation constitue un paradoxe non négligeable quant à cette demande qui est faite à la profession de s'organiser par elle-même. Il est apparu nécessaire de soutenir la diversité des modèles d'organisation des collègues à partir de leurs fonctionnements spécifiques, de s'opposer à l'idée d'une modélisation. Il y a urgence à réaffirmer et défendre les valeurs communes qui fondent nos pratiques, quel que soit le type d'organisation choisie, de l'entrée ou non dans l'expérimentation.

A ce sujet, l'Inter-Collèges IDF veut préciser que son initiative de réunir les différents Inter-Collèges de France s'inscrit non pas dans un positionnement pour ou contre l'expérimentation mais dans une volonté de donner toute sa place à la richesse du débat. Il en profite pour préciser que le site de l'Inter-Collèges IDF (bientôt en fonction) pourra recevoir les écrits des collègues et Inter-Collèges en tant que documents de travail afin que se croisent et se partagent les réflexions de chacun.

Sur cette question de l'expérimentation, nous constatons sur le terrain des difficultés qui ne sont pas forcément le fait des collègues engagés. Des réticences apparaissent parfois du côté des Directions.

Expérimentation – Evaluation

Il est impossible de faire l'économie du lien indissociable entre la mise en place de l'expérimentation d'une structuration et l'idéologie de l'évaluation qui fonctionne comme une injonction du marché.

Présentée comme une démarche neutre, elle se pose en instrument indispensable, objectivant et répondant à des critères mesurables. Comment le psychologue peut-il soutenir une clinique du sujet dans une idéologie qui la dénie ? Le statut de la pensée, la conception de l'humain réduit à des statistiques normalisantes, l'évaluation des performances, mènent à la confusion entre une volonté obturante du prescriptif avec l'effectif. On rejoint ici la lecture symptomatique a-théorique du DSM 5. Nous devons veiller à ce que l'inconnu de la rencontre avec un patient puisse garder toute la place qui lui revient dans l'émergence de la créativité et de l'inventivité de l'acte.

L'évaluation fait taire alors qu'elle devrait être au service de la parole et de la diversité. A ce sujet, nous pouvons nous soutenir des travaux d'analyse fait par plusieurs auteurs : Yves Clot, F.Chaumont, R.Gori, C. Dejours, A. Ogien, M.Foucault¹...

«Quand on parle de l'évaluation du personnel, il est question de l'intérêt de l'entreprise, c'est un acte fondamental de management qui soutient une logique concurrentielle, où la norme enjoint à chacun de vivre dans un univers de compétition généralisé.» (M.Foucault)

Il ne faut pas perdre de vue que l'évaluation évacue la question de l'éthique. C'est donc la question de nos responsabilités professionnelles dans leur ensemble qui est touchée.

Les pratiques des psychologues sont incompatibles avec cette idéologie de l'évaluation et en révèlent l'imposture. Quelles seront les conséquences d'une telle conception sur nos pratiques? Comment se décaler de cette logique comptable? Comment critiquer la question de la compétence et de l'évaluation d'un point de vue progressiste?

Signalons que l'évaluation a d'une certaine façon toujours existé pour le psychologue puisqu'elle est structurelle à travers son implication personnelle.

Derrière l'évaluation l'hydre des compétences

Un glissement notoire d'une profession validée par un diplôme donnant lieu l'exercice à une pratique qui s'enrichit à l'aune de l'expérience s'est opérée vers la mise en place d'un listing de compétence, de savoirs répertoriés et adaptés à des besoins présumés. Il apparaît évident que le formatage de ces grilles de compétences vient attaquer la notion même de formation de psychologue clinicien.

Le changement est conséquent puisque c'est toute l'approche du travail institutionnel qui en est modifiée. En effet la mise en tension des différentes approches de la folie a toujours existé dans les institutions. Elle est un moteur considérable de créativité. Et c'est bien de sa disparition dont il s'agit lorsque le psychologue devient un technicien prestataire de service sous hiérarchisation médicale. L'évaluation renforce cette hiérarchisation au détriment d'un dialogue autour d'une clinique commune. Certains collègues signalent à ce sujet que dans certains établissements la DRH a demandé le contenu des diplômes « pour recentrer les compétences».

L'évaluation des compétences et des performances prise dans une logique de résultat aboutit à un décloisonnement des professions au détriment d'une pratique liée à une fonction et un statut. Ce n'est plus la qualification qui fonde le métier mais la compétence. Par exemple, un infirmier avec une V.A.E. pourrait remplir les fonctions de psychologue sans le diplôme.

C'est le rapport à l'altérité en chacun qui est touché dans ce qui s'appelle « l'harmonisation des pratiques ». Les compétences sont dissociées de la dynamique de travail, du désir en œuvre. La culture des services s'en trouve dès à présent modifiée : interchangeabilité des agents, disparition des espaces de pensée collective,...

Or pendant que l'on débat entre psychologues, les dispositifs sont mis en place à tout niveau : normes européennes concernant le marché de la connaissance (Rapport Attali), mise en place d'un diplôme de base avec des formations adaptatives.

Paradoxalement à ces attaques, la demande de consultations pour les psychologues en CMP ne cesse de croître. Or les nouvelles organisations interfèrent sur ces démarches par la mise en place de protocoles entravant l'autonomie et la singularité de la demande.

L'après-midi a été consacré au projet de la journée nationale, son objectif, les thèmes possibles, le public que nous souhaitons toucher. Par cette journée nous voudrions permettre une mobilisation sur la complexité des enjeux qui sont au cœur de nos préoccupations.

Si cette journée est un objectif, il nous semble toutefois important de prendre le temps de mieux se connaître et d'approfondir la dynamique de nos rencontres

A l'issue de la discussion, une question polémique est apparue sous la forme de : « Pourquoi veut-on faire disparaître les psychologues? » L'apparition de cette question dit bien à elle seule la gravité de l'actuel procès fait à la pensée et en conséquence à la clinique du sujet.

La prochaine rencontre est prévue le: **Vendredi 15 novembre 2013 de 10h à 16h**

Chaque région est invitée à réfléchir et à s'organiser pour y participer.

Les coordinateurs de l'Inter-Collège IDF

Lectures non exhaustives:

. Pierre Dardot , Christian Laval : *la nouvelle raison du monde . Essai sur la société néolibérale*. La Découverte 2009

. Frédéric Gros *Marcher, une philosophie* Paris Carnet Nord 2008

i . M.Foucault *Naissance de la bio-politique*. Cours au Collège de France (1978-79) Ed Senellart
Gallimard Seuil 2004